

## Aides aux projets



### A savoir

De nombreux dispositifs privés ou publics proposent aux jeunes de financer leurs projets dans des domaines variés : sport, culture, arts, vie associative, lien social, environnement, humanitaire, solidarité, ou encore aventure.

La plupart des subventions étant versées après sélection sur dossier, la marche à suivre pour décrocher des soutiens consiste d'abord à construire son projet : objectifs, participant(s), déroulement, moyens... tout en s'informant sur sa faisabilité, puis en cherchant des partenaires financiers et/ou matériels.

### Les dispositifs

#### Actif' Jeunes – Suresnes Information Jeunesse (BIJ de la Passerelle)

Dispositif d'accompagnement à la construction et à la réalisation de projets individuels ou collectifs : aide méthodologique, recherche de financements, mise à disposition d'outils.

Pour les projets à caractère social, de solidarité ou humanitaire menés par des suresnois de 14 à 25 ans, c'est aussi la possibilité de prétendre à une bourse allant jusqu'à 1200 €.

#### Envie d'Agir Projets Jeunes – DDCS 92

C'est un programme ministériel qui encourage, soutient et valorise l'engagement et les initiatives des jeunes de 11 à 30 ans. Il est mis en œuvre par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et pour lequel un parrainage en nature et/ou financier est obligatoire. Dans le 92, il est divisé en deux catégories :

- Les projets des 11-30 ans, individuels ou collectifs, présentant un caractère d'intérêt général, d'utilité sociale, d'animation locale, de solidarité... La bourse peut s'élever jusqu'à 1000 €.

- Les projets des 18-30 ans, de création d'une activité économique et/ou culturelle; la dotation peut aller jusqu'à 5000 €. Un accompagnement méthodologique est proposé par la DDCS.

#### Bourses des voyageurs - Club TELI

Ces bourses sont réservées aux jeunes de plus de 18 ans ayant un projet individuel en France ou en Europe à caractère culturel, humanitaire, formation, stage... L'aide financière peut aller de 250€ à 1500€ par personne.

#### ARAMIS - Aide Régionale Aux Microprojets de Solidarité – Conseil Régional d'IDF

Le projet doit être mené par une association ayant son siège en Ile-de-France et ayant plus d'un an d'existence. L'action doit se dérouler en dehors du territoire d'une collectivité liée à la Région par un accord de coopération et doit se situer dans un pays figurant sur la liste des bénéficiaires de l'APD (Aide Publique au Développement) ou dans la Zone de Solidarité Prioritaire (ZSP). Elle concerne les projets de solidarité ayant un impact sur la région et peut aller de 5000 à 12 500 € (50% au maximum du budget).

#### Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA) – DDCS 92

C'est un programme proposé par l'Union européenne qui favorise les rencontres de groupe, l'envoi ainsi que l'accueil de jeunes volontaires dans différents pays. Il s'adresse à tout groupe de jeunes ayant entre 11 et 30 ans et aux acteurs de la jeunesse (associations, ONG...). Ce dispositif propose une aide pédagogique et financière (jusqu'à 6200€ pour projets nationaux et jusqu'à 9000€ pour ceux transnationaux).

#### Dispositifs du Conseil général 92 en faveur de la Solidarité internationale

Deux dispositifs réservés aux jeunes de 18 ans et plus (Soutien aux Volontaires de solidarité internationale et Initiative Jeunes Solidaires) ont été mis en place par le Conseil général des Hauts-de-Seine. Ils visent à financer des projets de solidarité internationale, portés par des associations et ayant pour but de lutter contre la malnutrition et l'extrême pauvreté (dans des pays prioritaires).

#### Culture Actions – CNOUS/CROUS

Ce dispositif du CNOUS (Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires) est réservé aux étudiants de l'enseignement supérieur. Il apporte un soutien financier et une aide personnalisée aux projets d'engagement des étudiants dans divers domaines : solidarité, création artistique et culturelle, scientifique et technique, animation... L'aide attribuée peut atteindre 1000€.

## **Jeunesse Solidarité Internationale et Ville, Vie, Vacances, Solidarité Internationale - Fonjep**

Ce dispositif est réservé aux jeunes de 15 à 25 ans déjà constitués en association. Il apporte une aide au développement des projets associatifs d'échanges interculturels ou de solidarité. L'aide financière s'étend entre 2000€ et 7000€.

## **Les Dotations des Solidarités Nord/Sud - La Guilde Européenne du Raid**

Ce dispositif est réservé aux jeunes de 18 ans et plus déjà constitués en association. Il subventionne les projets de développement issus d'une demande locale sur toutes les thématiques. La subvention se situe entre 1500€ et 7500€.

## **Accompagnement à la création d'une Junior Association**

Ce dispositif départemental permet aux jeunes de 12 à 17 ans (2 personnes minimum) de créer leur propre Junior Association.

## **Accompagnement pour l'engagement de jeunes volontaires - Concordia**

Ce dispositif concerne les jeunes de 16 à 25 ans souhaitant faire un service civique et ceux de 18 à 30 ans voulant participer à un service volontaire européen. Concordia propose un accompagnement méthodologique et une aide financière.

## **LES FONDATIONS**

Certaines fondations proposent des aides pour vos projets. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter l'annuaire au CIDJ (Paris) ou vous rendre sur [www.fondations.org](http://www.fondations.org).

### **\*Déclics jeunes - Fondation de France**

Cette bourse aide des jeunes âgés de 18 à 30 ans à réaliser un projet personnel dans divers domaines : culture, sciences, social, humanitaire, environnement... L'aide financière s'élève à 7600 €. Les dossiers doivent être déposés au plus tard le 15 novembre.

### **\*La Fondation Zellidja**

Elle attribue des bourses de voyage pour permettre à des jeunes de 16 à 20 ans d'effectuer seuls un voyage d'études sur le sujet de leur choix, dans le pays de leur choix pendant au moins un mois.

Le montant maximum de ces bourses est de 900 € pour un premier voyage, et de 1100 € pour le second. Les dossiers doivent être envoyés avant le 31 janvier.

## **Le web en parle**

### **Actif' Jeunes**

<http://www.sij.asso.fr/actifjeunes/actif.htm>

### **Envie d'Agir**

<http://www.jeunes.gouv.fr/enviedagir>

### **Club TELI**

[www.teli.asso.fr/bourses-voyageurs.php](http://www.teli.asso.fr/bourses-voyageurs.php)

### **ARAMIS**

[www.iledefrance.fr/appels-a-projets/international/aramis/](http://www.iledefrance.fr/appels-a-projets/international/aramis/)

### **Les aides en Ile de France**

<http://www.iledefrance.fr/aides-regionales-2/>

### **Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA)**

<http://www.jeunesseenaction.fr/>

### **Conseil général du 92**

<http://www.hauts-de-seine.net/institution/organisme-aide>

### **Culture Actions CNOUS/CROUS**

[www.culture.cnous.fr](http://www.culture.cnous.fr)  
[www.cnous.fr/vie\\_50.htm](http://www.cnous.fr/vie_50.htm)

### **Fonjep**

[www.fonjep.org](http://www.fonjep.org)

### **La guilde Européenne du Raid**

<http://microprojets.la-guilde.org/>

### **Junior Association (JA)**

[www.juniorassociation.org](http://www.juniorassociation.org)

### **Concordia**

[www.concordia.fr](http://www.concordia.fr)

**LES FONDATIONS :** [www.fondations.org](http://www.fondations.org)

### **Déclics jeunes - Fondation de France**

<http://www.fondationdefrance.org>

### **La Fondation Zellidja**

[www.zellidja.com](http://www.zellidja.com)

**Ulule** permet de découvrir des projets et des produits originaux. Une nouvelle façon d'aider, de partager ou de participer à l'éclosion de bonnes idées. [www.ulule.com](http://www.ulule.com)

## **Fonds doc**

### **Fiche CIDJ consultable au SIJ**

« Projets et initiatives » N° 5.61 à 5.632

### **Documentation disponible au SIJ**

« Guide des aides aux projets jeunes » IJ 92